

**Les partenaires**

Des prairies du Massif central aux produits : caractériser et valoriser une ressource. Exemple de la filière Saint Nectaire

Jean-Noël GALLIOT (INRA)

Sophie HULIN (Pôle fromager AOP MC)

François PEYROUX (Interprofession du Saint Nectaire)

Louise MION (Interprofession du Saint Nectaire)

Le 22 novembre 2018



Colloque - Au tour de l'herbe

Contexte



L'herbe et la prairie :

- Un socle commun de l'élevage en zone de moyenne montagne

- * Un élément de l'ancrage au territoire (STH = 2/3 SAU)
- * Porteur de sens pour faire le lien entre Production / environnement / qualité



- Un potentiel à valoriser pour gagner en autonomie

- * travailler sur toutes les surfaces



- Une diversité qui permet :

- de valoriser les complémentarités (souplesse, adaptation)
- de réduire les vulnérabilités (risques)



Contexte



**Reconstruire une cohérence et une identité ...
... qui concilie rentabilité économique, préservation
des ressources et qualité des produits.**

Cadre théorique :

- le **concept de services rendus** par les écosystèmes
- le concept d'Agro-écologie appliqué aux systèmes d'élevage.

La méthode :

- développer une gamme « d'outils opérationnels »,
- co-construits avec les acteurs du développement et des territoires,

L'objectif :

- Accompagner l'adaptation des systèmes d'élevage du Massif central dans une optique de durabilité, reposant sur une efficience économique, une qualité environnementale et une vitalité des territoires.



Que nous apporte le concept de service rendu ?



Une modification de notre vision des choses

Interdépendance très forte entre le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être humain
=> redéfinition des rapports hommes / milieux

De l'éleveur

- producteur de biens de consommation



A l'éleveur

- producteur de matière première
- conservateur de biodiversité
- stockeur de carbone
- producteur de produits sains et gastronomiques
- Hébergeur de pollinisateurs des cultures
- Producteur de paysages,...



Le producteur de services n'en est pas le seul bénéficiaire
Prendre en compte l'entièreté des porteurs d'enjeux.





Les prairies du Massif central

De quoi parle-t-on réellement ?



La quasi-totalité des surfaces toujours en herbe dans le Massif central ne sont pas que des prairies permanentes !



Ce sont de véritables **PRAIRIES NATURELLES**, ni retournées, ni ensemencées depuis des décennies, voir quelques siècles... du fait de contraintes liées à l'altitude, aux pratiques et aux savoir-faire



prairie permanente = surface où l'herbe prédomine depuis cinq années au moins

➔ Les prairies temporaires de plus de 5 ans sont considérées comme des prairies permanentes



Vers une définition spécifique ?



Quel est l'enjeu par rapport à ces prairies du Massif central ?



Les maintenir, les valoriser, faire connaître et reconnaître leurs valeurs et leurs spécificités



Quel est le besoin ?

Des **références** et des **outils** pour caractériser, gérer et valoriser la **diversité** des prairies naturelles et l'ensemble des **services** qu'elles rendent, de l'échelle de la parcelle à celle du territoire

Quelles questions scientifiques cela pose-t-il?

- Connaissances des écosystèmes prairiaux localisés
- Recensement des services et des indicateurs associés
- Liens entre fonctionnements fourragers et services
- Impact sur la qualité des produits



10 ans de R&D sur les prairies du Massif

2008 - 2012



/ PROMETHE

- Caractérisation de la diversité des prairies en zones fromagères **AOP du MC**
- 2 outils opérationnels :
 - **Typologie des prairies**
 - **DIAM**

2014 - 2017



avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»

- Autonomie fourragère et compromis entre services
- **Approche territoriale**
- Animation de collectifs d'éleveurs

2016 - 2019



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»

- Valorisation des prairies dans les systèmes herbagers
- **Elargissement** à tous les systèmes herbagers
- **Etendue géographique** plus large



La typologie des prairies du Massif central



Une typologie, pour quoi faire ?



Mieux connaître les potentiels de la ressource herbagère disponible pour mieux l'utiliser

Caractériser les multiples fonctions des prairies

Synthétiser la diversité dans des types de végétation représentatifs

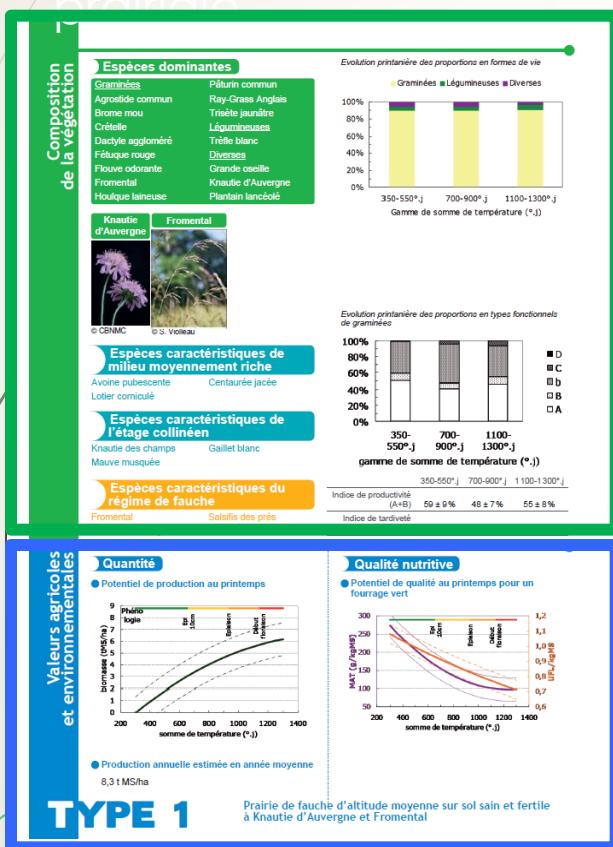
- Agricoles
- Environnementales
- Socio-économiques

Synthèse des connaissances sur la diversité des prairies du MC



La typologie des prairies du Massif central

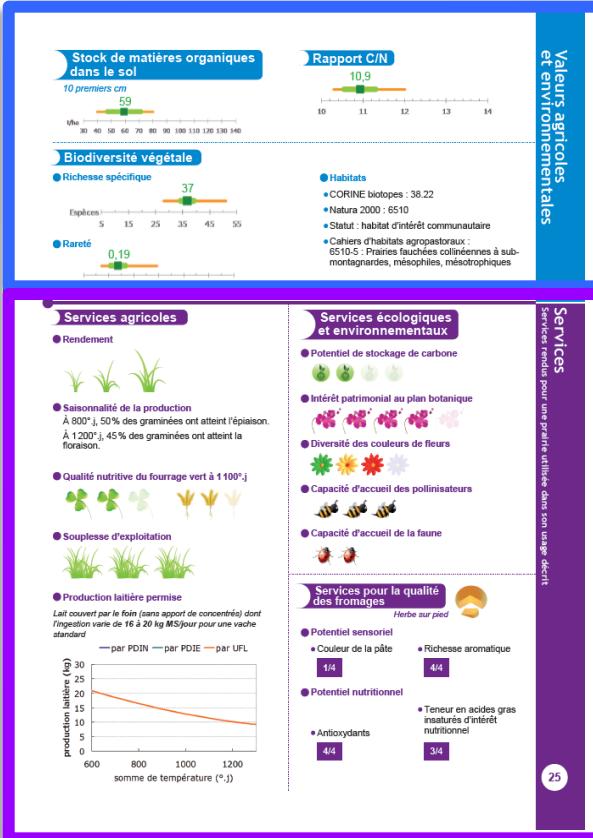
Composition de la végétation



Interactions pratiques x milieu

Potentiels de production

Potentiels environnementaux



Dynamique Synthèse

Services

La typologie des prairies du Massif central



Outil accessible et opérationnel, à destination des conseillers agricoles et des agriculteurs

- Identification de 60 types de prairies
- Caractérisation de 23 de types dès 2012
- Optimisé pour une clé d'entrée Milieu x Pratiques



Validité étendue aux zones AOP du Massif central



Traite de la multifonctionnalité des prairies



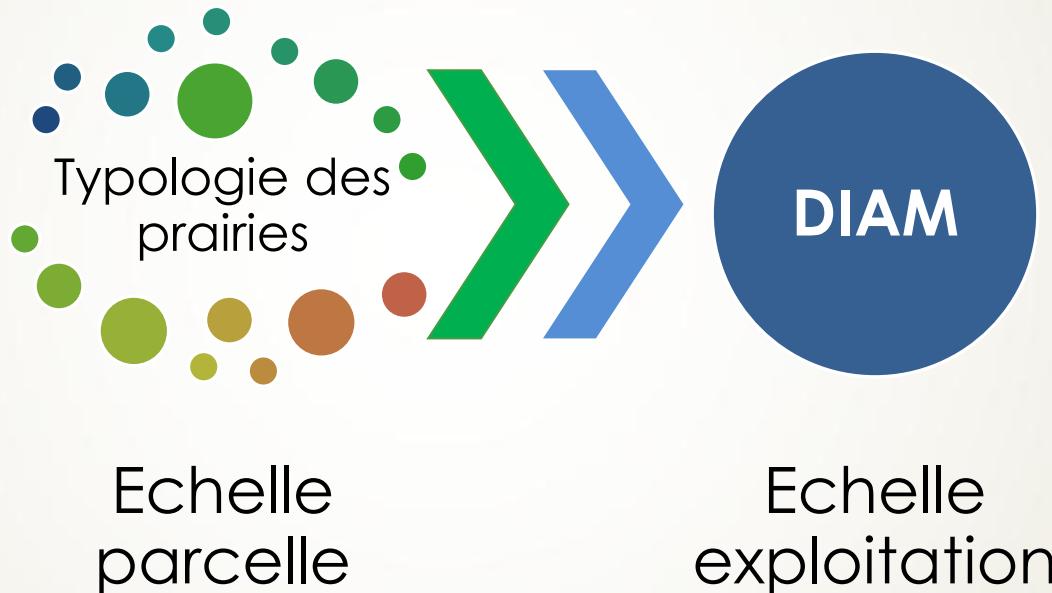
Alimente la réflexion des utilisateurs et accompagne les éleveurs via la complémentarité avec l'outil DIAM



Environ 800 exemplaires ont été diffusés (conseillers, éleveurs, établissements d'enseignement agricole)



2 outils complémentaires



L'outil de DIagnostic Multifonctionnel - DIAM



Surfaces → profil parcellaire à partir de la typologie
Troupeau → caractéristiques et mode de conduite

Triple diagnostic

Bilan du système herbager



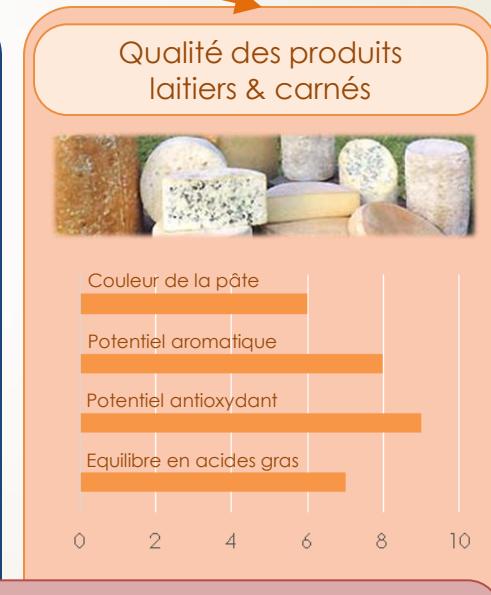
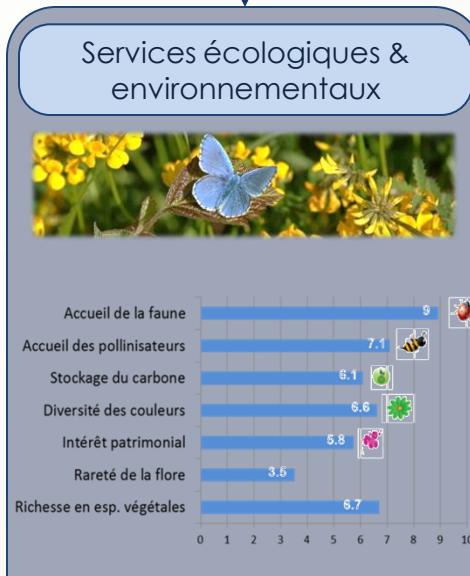
- Bilan fourrager
- Module fourrager
- Valorisation des ressources

Types de prairies par utilisation

Type	Génisses	Fauche	Laitières
1	0	2	0
2	0	8	0
3	0	0	6
4	0	1	0
5	0	0	0
6	10	0	0
7	5	0	0
8	0	4	0
14	0	0	9
20	0	2	0

Surface (ha)

N° type



→ Analyse de la cohérence du système d'exploitation

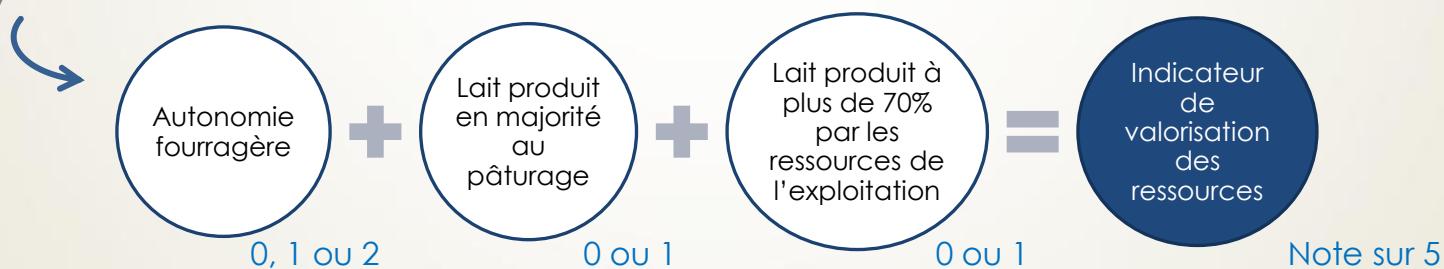


L'outil de DIagnostic Multifonctionnel - DIAM

Notes globales de l'exploitation

Exemple d'une exploitation de 59 ha, 0,77 UGB/ha, 7 500 L/VL, 40% de PT et 10 types de prairies

	0 - 2,5	2,5 - 5	5 - 7,5	7,5 - 10
Cohérence du systèmes				
Services fourragers				
Services environnementaux				
Services qualité des produits				
Valorisation des ressources				



L'outil de DIagnostic Multifonctionnel - DIAM

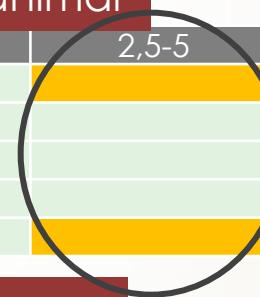
Exploitation autonome

CLASSES DE NOTES SUR 10	0-2,5	2,5-5	5-7,5	7,5-10
Cohérence du système				
Services fourragers				
Services environnementaux				
Services qualité des fromages				
Valorisation des ressources				



Exploitation non autonome intensive sur l'animal

CLASSES DE NOTES SUR 10	0-2,5	2,5-5	5-7,5	7,5-10
Cohérence du système				
Services fourragers				
Services environnementaux				
Services qualité des fromages				
Valorisation des ressources				



Exploitation autonome intensive sur les surfaces

CLASSES DE NOTES SUR 10	0-2,5	2,5-5	5-7,5	7,5-10
Cohérence du système				
Services fourragers				
Services environnementaux				
Services qualité des fromages				
Valorisation des ressources				



Une application concrète d'utilisation

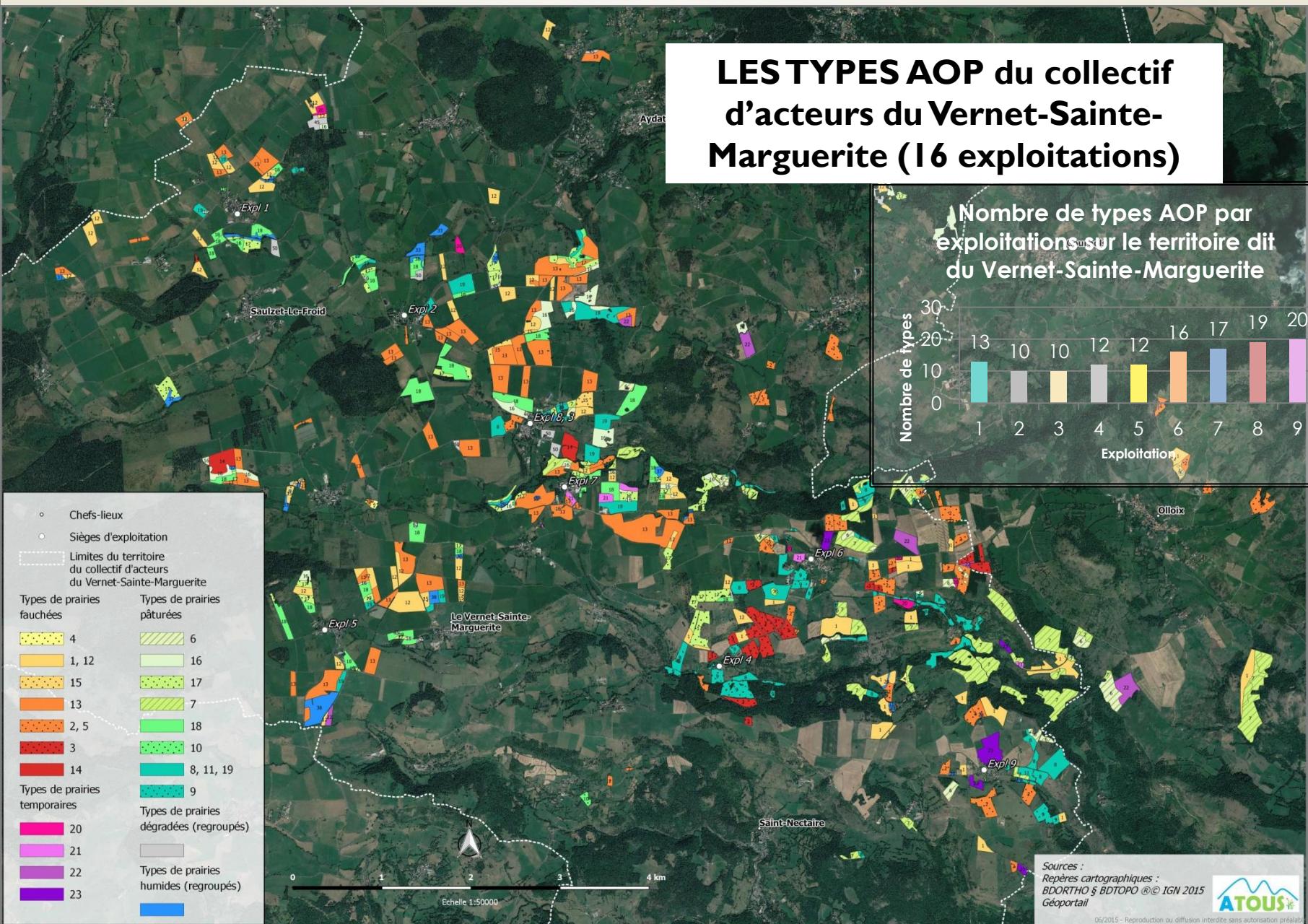


Quelle évolution des systèmes fourragers en conformité avec l'AOP saint-nectaire et pour quels services rendus par les prairies ?

Travail collectif pour 15 exploitations de ce territoire ...



DES CARTES SUPPORT D'ANIMATION DE COLLECTIFS

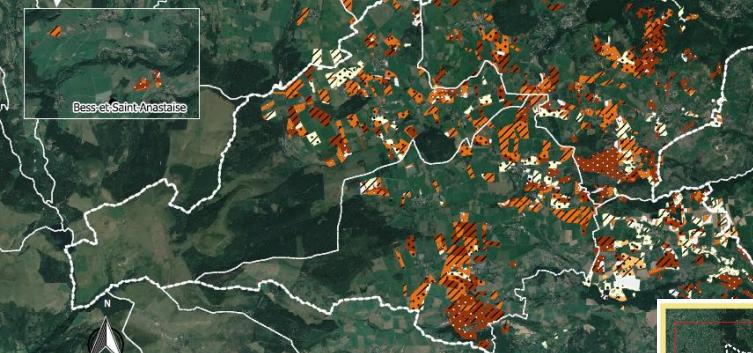
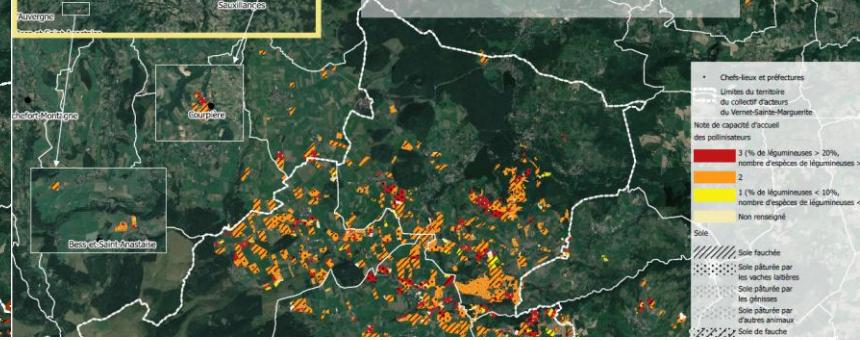




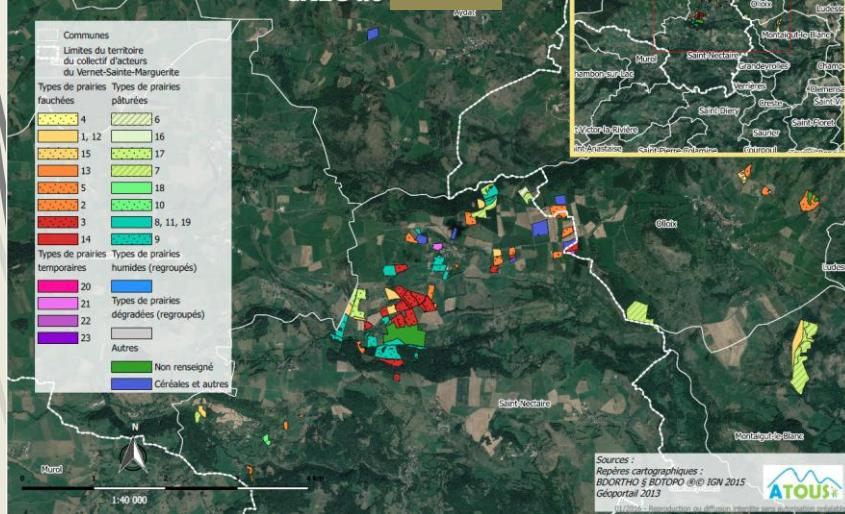
Richesse potentielle en composés aromatiques des fromages des différentes soles de 16 exploitations du territoire du collectif d'acteurs du Vernet-Sainte-Marguerite



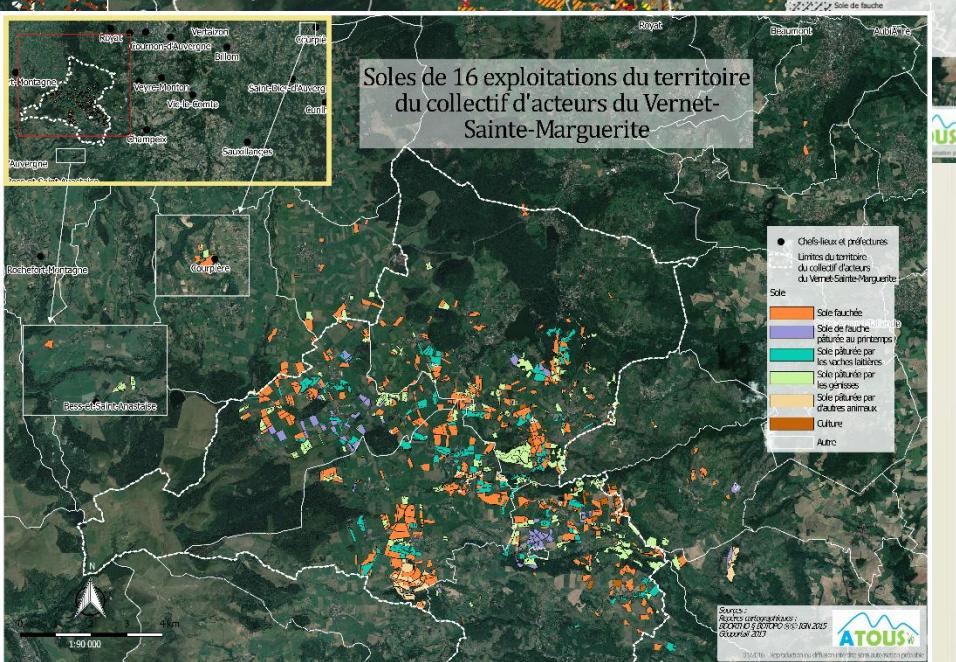
Potentiel d'accueil des polliniseurs sur les soles de 16 exploitations du territoire du collectif d'acteurs du Vernet-Sainte-Marguerite



Types AOP des parcelles du GAEC de



Soles de 16 exploitations du territoire du collectif d'acteurs du Vernet-Sainte-Marguerite



Sources :
Références cartographiques :
EDDITHO & BOTOPPO © IGN 2015
Geodatier 2013
AUSUS

SENSIBILISATION AUX COMPROMIS ou COMBINAISONS entre services

- Formation des techniciens
- Accompagnement de collectifs d'éleveurs



- Le concept de services reste encore complexe...
- La sensibilisation doit se poursuivre !



Elargissement des domaines de validité des outils

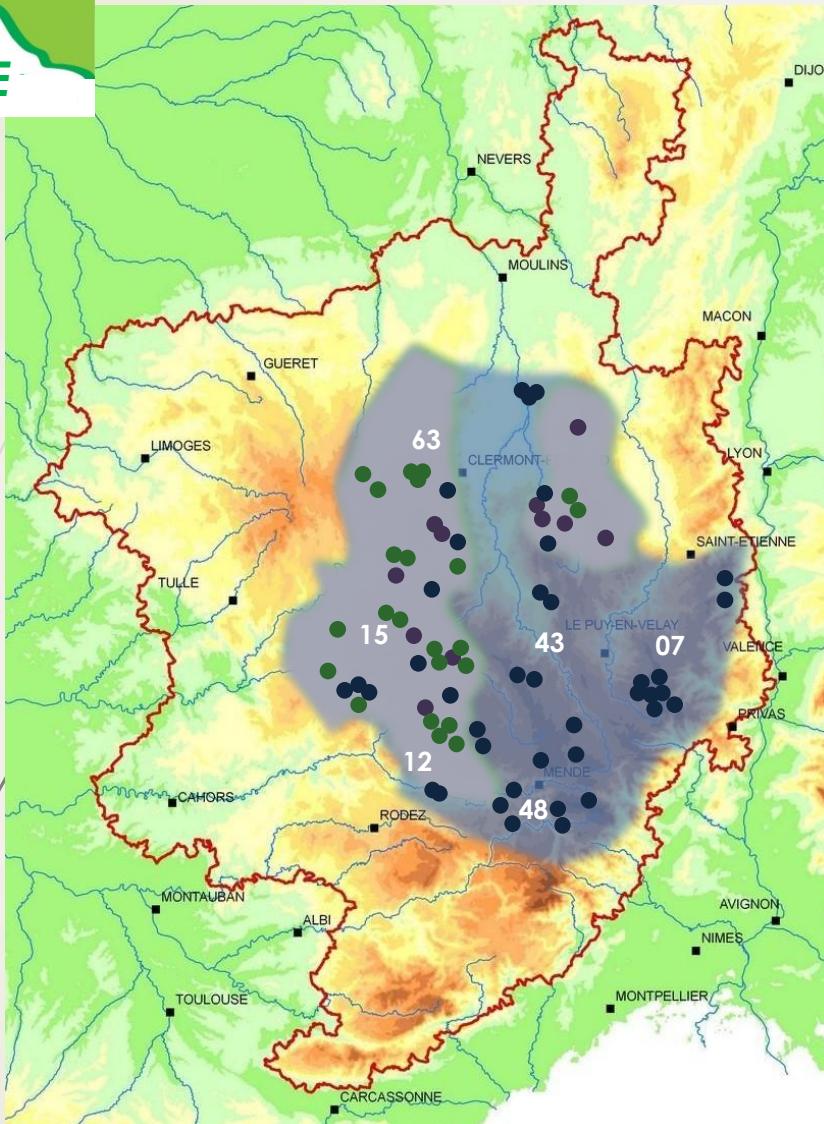
Typologie v2

- Plus de **70 types** de prairies identifiés dont les **parcours**
- **35 types décrits**
- Liens **prairies-produits** étendus aux produits **laitiers et carnés, bovins et ovins**

DIAM 2

- Module cartographique
- Intégration des systèmes ovins, bovins allaitants et pastoraux
- Prise en compte d'une diversité plus large de types de prairies





Elargissement des domaines de validité des outils

2008-2012

Prairies AOP

2014-2017

ATOUS

2016-2019

AOLE

Juillet 2019 : Typologie II et DIAM II

- ✓ Une grande partie des surfaces herbagères du Massif Central
- ✓ Prise en compte de la diversité des filières d'élevage à base d'herbe du Massif



Bilan de 10 ans de R&D



En zone herbagère, la diversité des prairies est une richesse qui permet :

- ❑ de valoriser les complémentarités entre parcelles (souplesse)
- ❑ de réduire les vulnérabilités (risques)



L'élevage « à l'herbe » réaffirme le lien au terroir

- ❑ Développer des filières de qualité (plus forte plus value)
- ❑ Porteuses de valeur (environnement, social)



Nos défis : **Fournir les outils adaptés et spécifiques** pour

- **Sensibiliser** sur la vraie valeur des prairies du Massif central
- **Optimiser** l'utilisation des prairies dans les systèmes d'élevage pour aller vers la **triple performance** économique, environnementale et sociale



Exemple de la filière Saint Nectaire

Les prairies naturelles de l'AOP Saint-Nectaire : un atout à valoriser

Le 22 novembre 2018

Colloque - Au tour de l'herbe

22



Ne pas se faire couper l'herbe sous le pied !

 Une petite zone AOP et un cahier des charges très centré sur la ressource herbagère : une AOP qui peut être leader sur la thématique HERBE

 Etre conscient de nos atouts : gérer des prairies naturelles, pâturer, alimentation uniquement à base d'herbe (dans la ration de base) = évidences, logique qui va de soi...

2 lettres d'information coécrites avec le pôle fromager MC, l'INRA, la chambre d'agriculture 63 et l'ISN



Pourquoi l'Interprofession du Saint-Nectaire a mis en place un concours sur les prairies naturelles ?

- ✓ **Valoriser les investissements de plusieurs générations** sur l'utilisation et le maintien de la ressource herbagère de la zone
- ✓ **Échanger et comparer les pratiques et techniques agricoles** entre producteurs
- ✓ **Communiquer auprès des consommateurs sur les bonnes pratiques agricoles et les bienfaits des prairies naturelles**



Et concrètement, c'est quoi le concours ?



Le 22 novembre 2018



Colloque - Au tour de l'herbe

Les outils de diagnostic utilisés

12 participants

2 catégories

15 participants

Catégorie
Ferme
Remarquable

Catégorie
Ferme
d'Avenir

Pré-sélection échelle du système:
DIAM
1- critères de sélection
2- analyse globale

Pré-sélection échelle du système
DIALOG
1- critères de sélection
2- analyse globale

10 candidats : évaluation d'une parcelle de fauche

=> Ferme
Remarquable

=> Ferme d'Avenir

Sélection par un jury composé de 4 experts

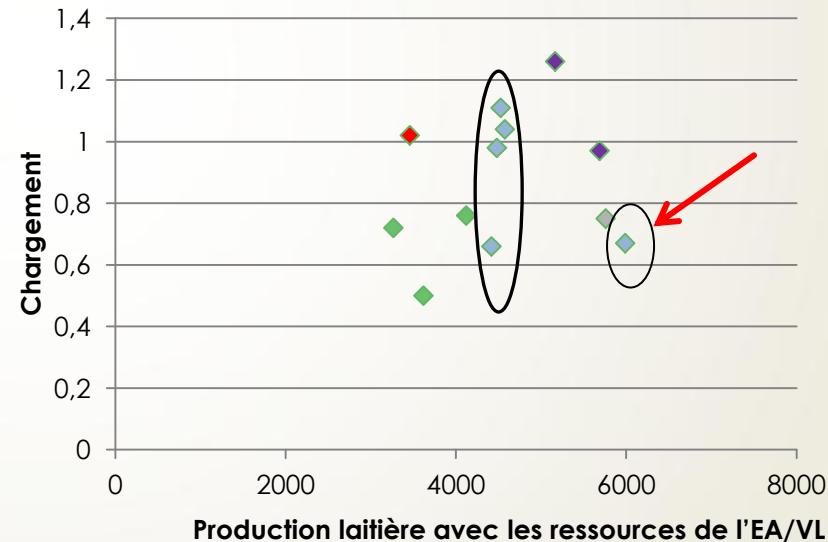
Approche système : allier performance & cohérence

Ferme Remarquable

- ◆ exploitation non autonome en fourrage
- ◆ chargement réel > chargement potentiel
- ◆ exploitation sélectionnée pour l'étape d'évaluation d'une parcelle de fauche
- ◆ exploitation non sélectionnée



Production laitière réalisée avec les ressources de l'EA/VL selon le chargement

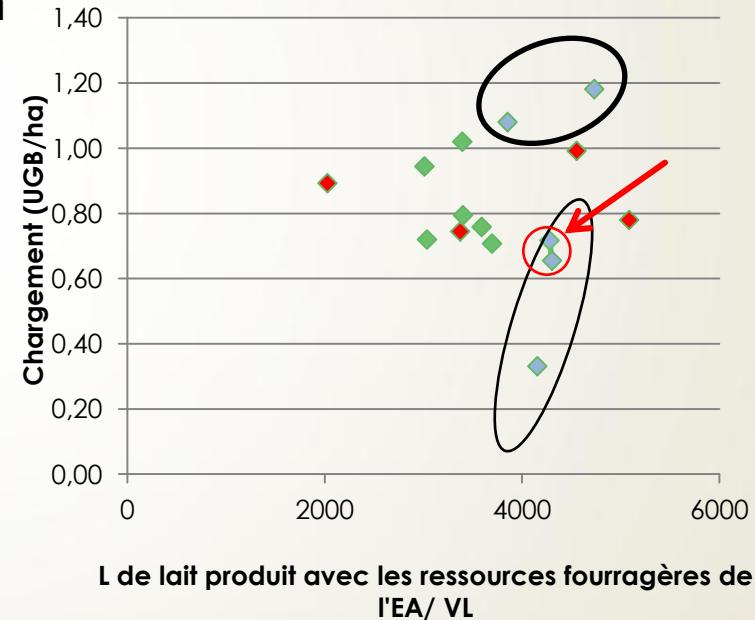


Approche système : allier performance & cohérence

Ferme d'Avenir

- Classement **selon le lait produit par les ressources fourragères de l'exploitation par vache laitière.**

- exploitation non autonome en fourrage
- exploitation sélectionnée pour la 2nd étape
- exploitation non sélectionnée



Approche parcelle : évaluer une parcelle de fauche choisie par l'agriculteur

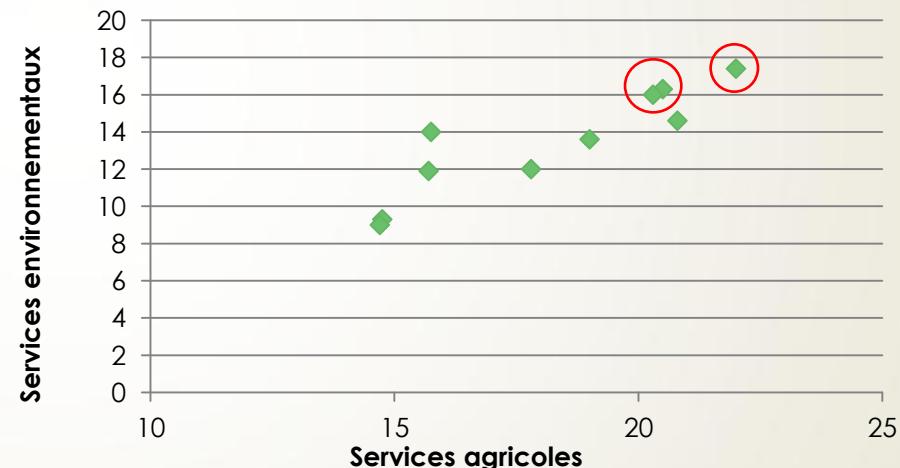


Grille de notation du concours des pratiques agroécologiques : prairies et parcours

Étape 1 : notation des propriétés agro-écologiques :

- ❑ Fonctionnalité agricole ;
- ❑ Productivité ;
- ❑ Valeur alimentaire ;
- ❑ Souplesse d'exploitation et saisonnalité ;
- ❑ Fonctionnalité écologique ;
- ❑ Valeur apicole ;
- ❑ Renouvellement de la diversité végétale.

Représentation des notes à l'échelle de la parcelle



Étape 2 : notation de la cohérence des usages en lien avec les objectifs de l'éleveur et le contexte du territoire.



Communiquer sur la conciliation des enjeux

 Trouver le meilleur équilibre sol-animaux-environnement-produit en étant cohérent (à l'échelle de son environnement) et performant (techniquement et économiquement)

 Concours officiel du Saint-Nectaire 2018 à Bagnols

 Journée de restitution : lien vers la vidéo de la journée de restitution



Quelles suites l'ISN souhaite donner au concours prairies naturelles AOP Saint-Nectaire ?



Reconduite du concours en 2019 avec la participation au concours général agricole des pratiques agroécologiques



Projets de **développement des connaissances** sur nos prairies naturelles

Concours prairies

Échanges entre différents acteurs

Les **attentes des producteurs**

Importance préservation prairies

Projets

Fédérer les producteurs autour des prairies

Connaissances

Apports techniques

Questions prospectives





Le concours est également un support de réflexion sur les enjeux agroécologiques.

Analyses de données de 32 DIAM pour évaluer l'intégration des mesures agroécologiques proposées par l'INAO



Les mesures agroécologiques	Les indicateurs	La moyenne observée	Mini/Maxi observé	Tendance agroécologique
Préserver la biodiversité	Part de prairie permanente	96% de la SAU	80 à 100%	😊
	Richesse spécifique	35 espèces/ha (de 0 à 55)	31 à 38	😊
	Accueil des pollinisateurs	2.2 /3	2 à 2.5	😊
	Intérêt patrimoniale	3.17 /5	2 à 4.1	😊 (à dire d'expert)
	Chargement apparent (UGB/SFP)	0.98	<1.4	😊
	Globalement			
Maîtriser et réduire la fertilisation	Chargement apparent (UGB/SFP)	0.98	<1.5	😊
	Unité d'azote minéral/ha	19	0 à 50	??
Recourir à une génétique plus adaptée	Part de prairie permanente	96% de la SAU	80 à 100 %	😊
	Richesse spécifique	35 espèces/ha	31 à 38	😊
	Globalement			

Les mesures agroécologiques	Les indicateurs	La moyenne observée	Mini/Maxi	Tendance agroécologique
Limiter l'usage des pesticides et favoriser une meilleure gestion de l'eau	Part de prairie permanente	96% de la SAU	80 à 100%	😊
		Globalement		
	Part de l'herbe dans la ration	80 %	65 à 100 %	😊
	Lait réalisé avec les ressources fourragères	75%	53 à 84 %	😊
Adapter l'élevage au contexte locale	Autonomie fourragère (part achat fourrage dans le stock réalisé)	0.02	0 à 0.3	😊
	Nombre de type AOP	9.6	6-17	😊
	Souplesse d'exploitation	61.8	44-87%	😊
	Adéquation du chargement	0	0.52 à 1.55	??
		Globalement		

L'AOP Saint-Nectaire s'intègre déjà dans une démarche agroécologique



- Des résultats au-delà du cahier des charges :**
 - 96 % minimum de prairies naturelles dans la SAU**
 - Chargement de 0.98 UGB/ha**
 - Fertilisation en dessous des seuils autorisés (130 U d'azote/ha dont 60 U d'azote minérale)**
 - Vaches nées & élevées sur la zone AOP**
 - 70% minimum de la ration totale des vaches laitières provient de la zone AOP**





Merci pour votre attention



Le 22 novembre 2018



Colloque - Au tour de l'herbe